

REGLEMENT INTERIEUR DU SERVICE RESTAURATION ET PERISCOLAIRE ANNEE 2024 - 2025

AGE

Le service est ouvert aux enfants âgés de 3 à 11ans, scolarisés dans l'école de la Commune.

INSCRIPTIONS ET REGLEMENT

Le présent dossier doit être dûment rempli et complété par le dernier avis d'imposition des parents ou une attestation caf, ainsi qu'une attestation d'assurance (responsabilité civil) pour que l'enfant puisse bénéficier du service

Il est impératif de <u>signaler la présence des enfants une semaine avant la semaine de consommation</u>, et ce au plus tard le lundi avant 9H00 pour la semaine suivante. Soit par le planning ci-dessous, soit par mail à l'adresse suivante <u>periscolairevilledefloing@gmail.com</u>

Aucune inscription ou indication de présence, ne peut se faire par téléphone ou SMS. Il est possible d'inscrire l'enfant à l'année, sa présence doit être régulière.

Lors des périodes de congés scolaires, la présence de l'enfant doit être indiquée la semaine qui précède les vacances.

Les enfants inscrits ne peuvent pas bénéficier du service le jour même de l'inscription. En cas d'absence, il est nécessaire de prévenir 48 heures avant, au quel cas le repas sera facturé (sauf maladie).

La présence doit être <u>confirmée le jour de la venue de l'enfant par un ticket de cantine ou une</u> carte de périscolaire.

En cas d'oubli de ticket « cantine », il sera mis à disposition des coupons pour informer de la présence de l'enfant à la cantine. En aucun cas, ces coupons ne remplacent les tickets, il vous faudra régulariser la situation au plus tôt.

Aucun enfant ne pourra bénéficier du service s'il n'est pas en possession de carte ou ticket de restauration.

Une permanence pour la vente des tickets de cantine et cartes de périscolaire se tiendra chaque lundi de 17H00 à 18H00 à la maison des oiseaux. Il vous est demandé de commander les tickets et les cartes avant lundi 12:00 et de les retirer lors de la permanence du soir. Vous pouvez adresser votre commande aux agents du service ou par mail à l'adresse suivante periscolairevilledefloing@gmail.com

Il n'y a pas de permanence pendant les vacances scolaires. Le règlement se fait d'avance de préférence par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public.

La vente s'effectue exclusivement à la maison des oiseaux.

Pour les familles au coefficient familial de moins de 2500€:

Le tarif du ticket de cantine est de 6.40€. Il comporte le prix du repas, la surveillance et les activités.

La carte périscolaire est vendue 5,00 € pour 20 unités, soit 0,25 € par quart d'heure. Tout quart d'heure commencé est dû.

Pour les familles au coefficient familial de plus de 2500€:

Le tarif du ticket de cantine est de 6.00 €. A partir du 15/09/2023 6.55€. Il comporte le prix du repas, la surveillance et les activités.

La carte périscolaire est vendue 6,00 € pour 20 unités, soit 0,30 € par quart d'heure. Tout quart d'heure commencé est dû.

Le service garderie sera facturé 0.50 € à un enfant inscrit non présent (sauf maladie).

Les enfants non inscrits mais présents sur la garderie du soir seront facturés 1€00 en plus, du temps de présence.

ASSURANCE

Chaque enfant doit être couvert par une assurance responsabilité civile individuelle extrascolaire (copie à joindre à la fiche de renseignements).

DONNEES TEMPORELLES

Le service est ouvert : De 7H30 à la rentrée des classes

Dès la fin de la classe jusque 13H30

De la sortie des classes à 18H00.

Les enfants qui ne mangent pas à la cantine ne peuvent en aucun cas être gardés par les surveillants de cantine ni à la sortie de midi, ni avant la rentrée de l'après-midi.

DONNEES SPATIALES

La restauration et la garderie ont lieu à la maison des oiseaux.

SANTE

Toute allergie alimentaire doit être signalée, afin d'éviter de servir un aliment qui ne convient pas.

Le personnel n'est pas habilité à donner de médicaments.

RECOMMANDATIONS

Certaines règles sont à respecter pour le bon fonctionnement et notamment le respect des enfants entre eux et des enfants envers les adultes. Toute indiscipline notoire pourra être sanctionnée d'exclusion.

Les enfants repartant seuls ou souhaitant partir dès les devoirs finis doivent si ce n'est pas indiqué sur la fiche d'inscription, donner une attestation écrite des parents.

Prévenir le service en cas d'arrivée tardive.

Signaler les changements de présence par un mot écrit.

Le goûter n'est pas fourni.

Aucun objet dangereux ou de valeur doit être introduit. L'organisateur décline toutes responsabilités en cas de perte ou vol.

Vous pouvez prendre connaissance des menus de la cantine et connaître les dernières informations sur le site www.villedefloing.com ou sur le blog de l'école.

ANNEE 2024- 2025

NOM et prénom de l'enfant	
Date de naissance/ Lieu de naissance	***************************************
Ecole fréquentée PRIMAIRE MATERNELLE	
ClasseNom de l'enseignant	
Enfant moins de 6 ans \square	
	s végétarien 🚨
NOM et prénom du responsable légal	
Adresse	
Adresse mail/	
Téléphone//	
DomicilePortable	Travail
Employeur Père Mère	
N° CAF	
N° Sécurité Sociale	
Assurance Responsabilité civile individuelle :	
Compagnie	(joindre 1 attestation)
Personne à contacter en cas d'urgen	
NOM Prénom	
TélOU	
T (
NOM Prénom	
NOM Prénom TélOU	
Tél	u père ou de la mère
TélOU	u père ou de la mère
Tél	u père ou de la mère
TélOU	u père ou de la mère
Personne autorisée à venir chercher l'enfant en plus de	DE L'ENFANT
Personne autorisée à venir chercher l'enfant en plus de	DE L'ENFANT
Personne autorisée à venir chercher l'enfant en plus de	DE L'ENFANT
Personne autorisée à venir chercher l'enfant en plus de	DE L'ENFANT
Personne autorisée à venir chercher l'enfant en plus de	DE L'ENFANT
Personne autorisée à venir chercher l'enfant en plus de	DE L'ENFANT
Personne autorisée à venir chercher l'enfant en plus de	DE L'ENFANT
Personne autorisée à venir chercher l'enfant en plus de	DE L'ENFANT t ss supports de communication de
Personne autorisée à venir chercher l'enfant en plus de	DE L'ENFANT t ss supports de communication de
Personne autorisée à venir chercher l'enfant en plus de	DE L'ENFANT t es supports de communication de
Personne autorisée à venir chercher l'enfant en plus de l'enfant	DE L'ENFANT t
Personne autorisée à venir chercher l'enfant en plus de	DE L'ENFANT t
Personne autorisée à venir chercher l'enfant en plus de	DE L'ENFANT t es supports de communication de t ent du service, je les approuve et ets.





× 200	NSEIGNEME	ATION.					myelite	มอร	terie	CINATIONS	CCINATION (:	: fiche perme vrier 2003 re s).	₹	DE NAISSANCE :/	MOI	DU MINEUI	VINDOSSAS ELDRIV VINDOSSAS	TOURSE HANCAISE	
; Taille	NTS CO	PAS LES								Oui	e référe	t de rec		NCE:					-
1	ONCER	VACCIN								Non	er au ca	ueillir d suivi sa	Th	/			Join		
kg; Taille:cm (informations nécessaires en cas d'urgence)	NSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR	VS OSEIGATOIRES JOH								DATES DES DERNIERS RAPPELS	CCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)	les informations util nitaire des mineurs			OM:	DU MINEUR :	Jainore obligatairement la copie du carnet de vaccination	FICHE SAN	
ons nécessaires en c		NDRE UN CERTIFICAT	Autres (préciser)	BCG	Pneumocoque	Hépatite B	Rubéole-Oreillons- Rougeole	Haemophilus	Coqueluche	VACQNS RECOMMANDES	x certificats de vacci	es concernant votri en séjour de vacan					t la copie du carnet	FICHE SANITAIRE DE LIAISON	
as d'urgence)		MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MEDICAL DE CONTRE- ATION.								DATES	nations)	: fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du vrier 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de \$).					de vaccination	NOSIN	
Date: Signature:	nécessaire. L'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.	Je soussigné(e)		NOM ET TEL MEDECIN TRAKTANT :	TEL PORTABLE:	TEL DOMICIE	Responsable N°2:: NOM: PRÉNOM:		ADRESSE:	4-RESPONSABLES DU MINEUR Responsable N°1 : NOM :		difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc	3-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant,			Le mineur présente-t-ll un problème de santé, si oui préciser □ oui □ non	Si oui, joindre un certificat médica l précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.	ALLERGIES: ALIMENTAIRES MEDICAMENTEUSES AUTRES (animaux, plantes, pollen): □ oui □ non Précisez	

i, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de

un traitement médical pendant le séjour ? 🔲 Oui 🛮 🔲 Non

:aments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

n médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

PRESENCE	ENFANTS	SERVICE PERIS	COLAIRE		
NOM		PRENOM		classe	enseignant
SEMAINE	DU	AU		inscription à	l'année O
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI

MATIN					
MIDI					
SOIR					
		1.			
PRESENCE	ENFANTS	SERVICE PER	ISCOLAIRE		
NOM		PRENOM		classe	
SEMAINE	DU	AU		inscription à	l'année O
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN					
MIDI					
SOIR					
PRESENCE	ENFANTS	SERVICE PER	ISCOLAIRE		
NOM		PRENOM		classe	enseignant
SEMAINE	DU	AU		inscription à	
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN			19. 1841-1811		
MIDI					
SOIR			178. (P. 145.)		
	-				
PRESENCE	ENFANTS	SERVICE PER	ISCOLAIRE		
NOM		PRENOM		classe	enseignant
SEMAINE	DU	AU		inscription à	
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN					
MIDI			HAR MAR		
SOIR					
-		(4		_	
PRESENCE	FNFANTS	SERVICE PER	ISCOLAIRE		
NOM		PRENOM		classe	enseignant
SEMAINE	DU	AU		inscription à	_
OLIVII WIVE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	20.101	1710 1110	VERSEN VERSE		
MIDI				1	
SOIR			初世紀智県		
	4				

date nom prenom classe

	,	,	
date	/	/	
nom			
prenom			
classe			
Coupon de re	emplacement	de ticket de r	estauratio
Ces coupons ne rem	placent pas les tickel	s, merci ae reguiariser	ia situation au _l
	·		
	<u> </u>		
date	/	/	
	/	/	
date nom prenom	/	/	
nom prenom	/	/	
nom	/	/	

nom prenom classe

POUR BENEFICIER DES SERVICES CANTINE ET PERISCOLAIRE POUR L'ANNEE 2024-2025

LES ENFANTS DEVRONT ETRE INSCRITS

A LA MAISON DES OISEAUX

(Rue du 29 aout 1944 08200 Floing)

LES 26 ET 27 AOUT 2024 SUR RENDEZ-VOUS RENSEIGNEMENTS AU 06/78/06/52/19

LES INSCRIPTIONS DE L'ANNEE PRECEDENTE NE SERONT PLUS VALABLES